

ÉDUCATION SEXUELLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : PORNOGRAPHIE, CERVEAU, ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Janvier 2023



SOMMAIRE

Préambule	4
Nos constats	6
• <i>La prostitution des mineurs aujourd'hui</i>	6
• <i>Les conséquences du numérique sur la prostitution des mineurs</i>	7
• <i>La pornographie : une drogue moderne</i>	8
• <i>L'entretien des stéréotypes de genre à l'ère du numérique</i>	9
Notre démarche	10
Nos Propositions	13
Détail de l'expérimentation	14
Bibliographie	16

PRÉSENTATION

DE YOUTH'S HORIZON

Youth's Horizon est un think-and-do-tank de jeunesse, fondé en juillet 2020, composé de jeunes de 12 à 30 ans. Ensemble, nous voulons faire avancer les politiques de jeunesse !

Notre objectif est de ramener la jeunesse au premier plan avec des projets sur le long terme et pouvoir influencer sur les politiques publiques et la vie des jeunes.

Nous souhaitons remettre sur pied la collaboration et la confiance entre les jeunes et les décideurs.

L'organisation cherche à être dans l'action auprès des décideurs publics pour renforcer le poids des voix de la jeunesse dans le débat public.

L'alliance entre les jeunes et Youth's Horizon est primordial pour être au fait des questions et enjeux actuels et pouvoir y apporter des réponses adaptées.

→ **NOS TRAVAUX RÉCENTS :**

Note d'actualité - "Exigences sociales et productivité : quel compromis entre les jeunes et les employeurs ?" → ([à lire ici](#))

Note d'actualité - "La santé mentale et l'hygiène de vie des étudiants" → ([à lire ici](#))

Note de synthèse - "Avortement aux États-Unis : remise en cause d'un droit ou prise de conscience à l'international ?" → ([à lire ici](#))

Note de synthèse - "Comment promouvoir l'engagement des jeunes ?" → ([à lire ici](#))



Suivez-nous sur @YouthsHorizon

PRÉAMBULE

"Lors d'interventions dans des établissements scolaires, lorsque l'on parle de la prostitution avec les jeunes, très souvent les garçons n'ont aucune conscience de ce qu'est le consentement." (1)

Ces propos marquants ont été tenus par Simon Benard-Courbon, substitut du procureur de la République, auditionné pour le rapport "Porno : l'enfer du décor" (2). Pour une durée de plus de six mois, la délégation a mené des travaux sur l'industrie pornographique : dizaines d'heures d'auditions, analyse des contenus pornographiques, recueil de données chiffrées ou encore une étude de législation comparée. Les rapporteuses ont voulu alerter les pouvoirs et l'opinion publique sur les violences perpétrées et véhiculées dans le cadre de l'industrie pornographique. Sont aussi dénoncées les représentations sexistes, racistes, homophobes et inégalitaires. Les sénatrices Annick BILLON, Alexandra BORCHIO FONTIMP, Laurence COHEN, et Laurence ROSSIGNOL alertent notamment sur l'accessibilité croissante de contenus de plus en plus violents et toxiques aux mineurs. Selon elles, il est urgent d'engager un large débat public sur les pratiques de cette industrie.

Au cours des dernières décennies, la question du droit des femmes s'est imposée progressivement au cœur du débat public, tout en évoluant en même temps que la société. Si certains pensent que nous n'avons jamais été aussi proches de l'égalité femmes-hommes, l'arrivée du numérique n'est pas sans impact sur le rapport entre les deux et pourrait bien participer à un retour en arrière dans le combat pour l'égalité des sexes. Par ailleurs, la rédaction de ce rapport par des sénatrices issues de différents horizons politiques illustre l'universalité de cet enjeu. Publié le 27 septembre 2022, il révèle notamment la violence de l'industrie pornographique ainsi que ses impacts sur les rapports sociaux de genre.

Plusieurs sites diffusant du contenu pornographique ont été attaqués en justice pour viols et proxénétisme, tel que le très connu "Jacquie et Michel" à la suite d'accusations de trois associations féministes.

La jeunesse a de plus en plus accès aux contenus en ligne, sa consommation de contenu pornographique croît, et l'âge des premières consommations décroît. Rappelons que 70% des 11-14 ans et 87% des 15-17 ans possèdent un smartphone (3) . Et pourtant, l'éducation à la vie sexuelle et affective ne semble pas avoir changé de façon significative.

Le groupe de travail sur la prostitution des mineurs (4) annonçait en juin 2021 que les séances d'éducation à la vie sexuelle et affective n'étaient pas dispensées de manière homogène ni même effective dans tous les établissements scolaires. Pourtant ces cours sont obligatoires depuis 20 ans.

Violences sexistes et sexuelles, exploitation, séquestration, mais aussi dysfonctionnement du corps humain et addiction sont des effets de l'industrie pornographique. En effet, non seulement elle les permet par le fonctionnement même de l'industrie sur les tournages par exemple, mais elle les banalise et les développe, du fait de son accessibilité croissante et sa limitation facilement détournable. Non sans lien avec la banalisation de la consommation de contenu pornographique, le secteur associatif estime que le nombre de mineurs victimes de prostitution se situe chaque année entre 7 000 et 10 000 (5).

C'est dans ce contexte qu'il est urgent de permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances à ce sujet, par des méthodes scientifiques et pédagogiques. Nos constats et propositions consistent à mieux faire comprendre les dangers de la pornographie, par l'étude des effets que sa consommation peut imposer et par la connaissance des interlocuteurs existants pour épauler les jeunes. Ce travail s'inscrit dans un double objectif d'éducation et de prévention, au regard des évolutions qu'impose l'ère du numérique sur les violences sexistes et sexuelles . Il répond à la proposition du rapport sénatorial " Porno : l'enfer du décor " : "Faire de la lutte contre les violences pornographiques et la marchandisation des corps une priorité de politique publique."

NOS CONSTATS

→ LA PROSTITUTION DES MINEURS AUJOURD'HUI :

Les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) sont plus souvent confrontés à la prostitution que les autres en raison de leur parcours fréquemment marqué par les violences, les traumatismes, les négligences et les ruptures familiales. En effet, selon l'Enquête sur les conduites prostitutionnelles de mineurs dans le Nord en 2021, dans 41,8% des cas de prostitution, le jeune a subi des violences intrafamiliales (6).

La violence perpétrée au sein du milieu familial d'origine des jeunes influence la probabilité que le jeune soit victime de prostitution. Outre les causes psychologiques, il existe d'autres facteurs liés à la conjoncture sociétale.

À titre d'exemple, l'effet «Zahia» est révélateur : prostituée à 16 ans, les clients de Zahia Dehar sont à l'époque des footballeurs professionnels français ; la jeune femme s'est ensuite reconvertie dans le domaine de la mode. Devenue icône de Karl Lagerfeld, elle a été érigée en symbole de réussite par de nombreuses jeunes filles, notamment issues de milieux sociaux défavorisés et souhaitant connaître ascension sociale, notoriété et accès au luxe.

D'ailleurs, en 2014, plus de la moitié des jeunes considéraient qu'accepter un acte sexuel en échange de cadeaux ou d'argent pouvait être un moyen de se sortir de la précarité (52,3 %) (7).

L'affaire a depuis, véhiculé l'idée d'émancipation féminine et du corps féminin dans certaines représentations médiatiques du phénomène telle que la glamourisation et banalisation du sexe sous la structure de vénalité sexuelle. En effet, l'ACPE (Agir Contre la Prostitution des Enfants) définit ce phénomène comme «une glamourisation et une banalisation de la prostitution car elle est présentée comme inoffensive et valorisante» (8). Le nombre de cas de prostitution de mineures est supposément bien plus élevé que le nombre de cas recensés, puisqu'ils sont facilités par les sites de petites annonces ou encore des réseaux sociaux prisés des jeunes tels que TikTok, Instagram ou Snapchat.

À titre d'exemple, le département du Nord a recensé en 2021 145 mineurs victimes de prostitution, dont l'activité s'opère sur les réseaux sociaux.

→ **LES CONSÉQUENCES DU NUMÉRIQUE SUR LA PROSTITUTION DES MINEURS :**

Les évolutions numériques des dernières décennies imposent aux professionnels de nouveaux modes de repérage de la prostitution des mineurs, via les réseaux sociaux notamment. Déjà en 2003, Serge Tisseron disait dans «Le désir « d'extimité » mis à nu» que l'arrivée des différentes technologies a bouleversé notre rapport à l'intimité en permettant à chacun d'exposer cette intimité aux yeux d'inconnus, sur l'espace numérique.

Alors que la génération précédente partageait son intimité avec son cercle proche, la génération actuelle, ayant grandi entourée d'outils permettant le partage d'informations à l'autre bout du monde, voit son nombre d'interlocuteurs potentiels démultiplié à l'infini (9).

L'arrivée massive de nouveaux moyens de communication a permis une nouvelle entrée plus douce dans la prostitution, à travers certains comportements dérivés dits pré-prostitutionnels comme le sexting ou le grooming (10). Par ailleurs, nonobstant l'utilisation de plateformes telles qu'Onlyfans, Mym ou Fansly, les jeunes sont plus à même de s'engager dans ces pratiques. En effet, vendre des photos de soi nu ne relève pas directement de la prostitution car il n'y a pas de relations sexuelles et l'échange reste virtuel. Pourtant, ces applications participent à une exposition accrue des plus démunis face aux proxénètes ainsi qu'au partage ou à la consommation de contenu à caractère sexuel.

Elles banalisent donc indirectement le proxénétisme et le clientélisme en ligne et de fait, inscrivent le partage de ces contenus dans une logique marchande, plaçant le corps des femmes au centre de transactions économiques.

La place des femmes et des jeunes mineurs est remise cause dans les rapports de genre, d'abord au sein même du milieu de la prostitution, dans lequel S. Benard-Courbon indique que les filles ne sont pour les proxénètes qu'une «marchandise interchangeable», selon les bénéfices qu'elles apportent (11). Cependant, ce changement de rapport s'opère bien au-delà de cette sphère et trouve ses causes ailleurs également.

→ **LA PORNOGRAPHIE : UNE DROGUE MODERNE.**

Simultanément et majoritairement à cause de l'essor du numérique, la pornographie a connu un essor lors des années 2010 avec l'arrivée des smartphones, chez les adultes mais également chez les enfants et adolescents. En effet, quasiment tous les jeunes nés dès les années 2000 ont obtenu un smartphone leur donnant accès aux sites pornographiques assez tôt.

Le contrôle parental est très limité et facilement contournable par des adolescents maîtrisant souvent les outils numériques mieux que leurs parents, qui eux n'ont eu accès à ce type de contenu que de manière limitée (livres, revues, cassettes) (12).

Si 58% des parents contrôlent le temps d'écran de leur enfant en 2020 (13), ce contrôle ne permet pas une régulation totale de ce qu'ils peuvent voir sur leurs écrans. Par ailleurs, 43% des parents de la même étude ont consulté une solution d'accompagnement à l'éducation numérique soit en ligne, par le biais de site spécialisés et de blogs soit via une personne physique.

Ce chiffre traduit inéluctablement l'inquiétude et la perte de contrôle des parents vis-à-vis de l'utilisation d'internet et des écrans de leur enfant.

En 2021, la nouvelle génération est la première qui a vu des vidéos pornos avant sa première expérience sexuelle, pour la majorité. Selon l'enquête IPSOS « Les addictions chez les jeunes », 91% des jeunes considèrent qu'il est facile d'accéder à du contenu pornographique (14).

L'imaginaire sexuel des adolescents, garçons et filles, s'est construit par des sites visant un public adulte et surtout masculin et « dont les limites sont sans cesse repoussées vers plus de trash pour davantage d'addiction (donc plus d'abonnements) » (15). Ce phénomène est similaire à la consommation de drogue. De manière analogue, la prévention est un indispensable outil de régulation.

En effet, selon le rapport « Porno l'enfer du décor », des études prouvent que le cerveau humain réagit au contenu pornographique de la même manière qu'à une drogue, avec un phénomène d'accoutumance et de tolérance.

Il redemande de nouvelles doses, plus intenses et plus fréquentes pour trouver le soulagement recherché et cela non sans conséquences : dysfonctions érectiles, éjaculations retardées, et même vaginisme selon des cas cliniques de plus en plus nombreux. Or, de même que pour le cannabis, peu d'offres cliniques existent pour répondre de manière exhaustive aux effets néfastes de cette addiction.

Finalement, les consommateurs de pornographie ont des symptômes dépressifs plus forts, et une moins bonne santé mentale que ceux qui n'en consomment pas (16). Le lien avec la consommation de drogue est encore une fois faisable dans la mesure où une consommation quotidienne de cannabis peut engendrer des états dépressifs.

→ L'ENTRETIEN DES STÉRÉOTYPES DE GENRE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE :

Au-delà des conséquences de l'essor du numérique à proprement parler, l'évolution des valeurs sociétales couplée à ces nouveaux moyens de communication, catalyse la croissance de la prostitution des mineurs. C'est le cas des stéréotypes de genre et sexualisation du corps de la femme.

Simon Benard-Courbon, cité précédemment, explique par son expérience de terrain que la banalisation de l'accès à la pornographie va de pair avec la banalisation de la sexualité. La marchandisation des corps et les échanges sexuels sont très représentés sur le plan médiatique : il évoque l'influence des émissions de télé-réalité telles que *Les Anges de la télé-réalité*, *L'Île de la tentation* ou encore *Secret Story*, dans lesquelles les femmes sont souvent hypersexualisées et où la mise en scène rappelle parfois des scènes pornographiques.

Il ajoute que la visualisation de contenu pornographique, lors d'une période de construction de l'identité telle que l'adolescence, a un impact non seulement sur le rapport des jeunes à la sexualité, mais également sur leur rapport aux femmes, de manière générale.

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) rappelait dans son rapport « Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022 », les conséquences de l'influence des stars de la télé-réalité sur les normes sociales, notamment sur les stéréotypes de genre. On peut à ce titre se souvenir de la polémique qu'avait initiée Maeva Ghenam, icône de la télé-réalité, en faisant la promotion d'un produit dédié à « rajeunir le vagin ». Les standards de beauté largement représentés dans ces émissions ne sont pas sans impact sur les représentations des jeunes.

D'ailleurs, les 18-33 ans sont plus nombreux à avoir recours à la chirurgie esthétique que les 50-60 ans (17). En 2017, les opérations de vaginoplastie et de lifting fessier ont respectivement augmenté de 23% et 17% (18).

NOTRE DÉMARCHE

La consommation de contenu pornographique représente un enjeu fondamental pour la jeunesse tant sur le plan médical que social. Comme le rappellent les sénatrices susmentionnées, il est urgent que les pouvoirs publics se saisissent de ce phénomène tant son accessibilité est permise, notamment avec les évolutions numériques. On comprend ici que l'interdiction simple des sites pornographiques aurait une efficacité réelle réduite, et qu'elle peut même s'avérer contre-productive. Nos propositions portent donc sur les consommateurs plutôt que l'accessibilité aux contenus. La prévention et l'éducation sont le nerf de la guerre pour réduire la consommation de porno et l'accompagnement dans les démarches de soin pour sortir de l'addiction et in fine, de sortir de la banalisation de la pornographie.

Si quasiment tous les élèves possèdent un smartphone au lycée, leur utilisation diffère selon les milieux sociaux d'appartenance et notamment les limites fixées par le jeune lui-même ou ses parents. De la même manière, si les relations sexuelles sont globalement communes à l'ensemble des adolescents, le milieu social n'est pas le premier facteur de déviance. L'École doit permettre de donner une éducation sexuelle égale à tous. Nous pensons que la pédagogie est la clé pour limiter les conséquences graves qu'impose l'omniprésence du numérique aujourd'hui. Nous prôtons par ailleurs une sensibilisation par le raisonnement scientifique et son intégration dans une base solide de connaissances et compétences. Il doit constituer le fondement des réflexions autour de la pornographie et de la sexualité, surtout pour les lycéens afin de les préparer au mieux à l'avenir qui se présente devant eux et les protéger de l'obscurantisme.

D'une part, nous voulons ici permettre aux jeunes de prendre conscience des conséquences de la consommation de contenus pornographiques et de leur banalisation ; d'autre part, nous affirmons l'importance cruciale du rôle de l'Éducation nationale dans l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Selon le rapport du groupe de travail cité précédemment sur la prostitution des mineurs, les stratégies de l'Éducation nationale s'appuient majoritairement sur le tissu associatif, apportant certes une main d'œuvre volontaire et compétente, mais ne prenant pas en compte les disparités entre les territoires. Une des recommandations du groupe de travail est « de déployer une politique ambitieuse sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : [...]

- en s'assurant que chaque élève bénéficie effectivement des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle prévues dans la loi du 4 juillet 2001 ».

Le rapport énonce par ailleurs que malgré les outils mis à disposition des équipes pédagogiques, les sujets relatifs à la sexualité ne sont pas parfois pas abordés.

Pourtant, les professionnels impliqués dans la prévention « confirment l'intérêt d'aborder ce sujet par le biais de plusieurs matières (Sciences et Vie de la Terre -SVT-, mais aussi histoire, éducation à la citoyenneté...) ». Nos propositions suivent ces recommandations ainsi que certaines énoncées dans le rapport sénatorial :

- Aborder dans le cadre des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective les sujets relatifs à la marchandisation des corps et à la pornographie.
- Recruter des professionnels de santé, formés en matière d'éducation à la santé et de conduite de projet, dans les établissements scolaires.

En effet, la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité au sein de l'Éducation nationale énonce :

« Différents enseignements offrent l'opportunité d'exploiter des situations, des textes ou des supports qui abordent des thèmes variés : liberté, responsabilité et respect face aux choix personnels (réseaux sociaux, Internet, cyberharcèlement, pornographie, etc.), valeurs et normes, impact des stéréotypes et rôles sexués, prévention des violences sexistes et sexuelles, égalité filles-garçons, contraception, prévention des grossesses précoces non désirées, IST et VIH-sida, orientations sexuelles, respect de son corps et de celui de l'autre, etc. ».

Actuellement et selon les indications du Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Pap Ndiaye, adressées aux cadres de l'Éducation nationale (19) : « l'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité ».

Nous souhaitons que le sujet de la pornographie abordé en cours d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle permette aux élèves de connaître les dangers de cette industrie pour le bien-être des femmes et globalement sur les rapports de genre.

La circulaire indique que « l'éducation à la sexualité se trouve à l'intersection de plusieurs champs : [...] – le champ juridique et social, qui a pour objectif de sensibiliser les élèves sur des questions sociétales, [...] les risques à une exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité femmes-hommes, etc. ». On comprend que ces thématiques ne sont pas abordées avec une approche scientifique, mais sous le prisme du « champ juridique et social ».

Pourtant, elles mériteraient d'être abordées sous le prisme du « champ biologique, qui comprend tout ce qui est de l'ordre de l'anatomie, la physiologie, la reproduction et ce qui en découle, en termes de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH. ».

Ainsi, les professionnels de santé ou les professeurs de SVT ont tout intérêt à intervenir lors de ces séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, pour assurer un raisonnement scientifique, indispensable et complémentaire à la dimension sociétale de ces enjeux. En effet, cette approche permet de donner aux élèves des clés de compréhension de leur propre corps et de ce que les images extérieures provoquent en leur sein.

NOS PROPOSITIONS

1

Intégrer une séance de Travaux Pratiques (TP) en SVT à effectuer en classe de seconde dans le thème « Corps humain et santé », sous-thème « Procréation et sexualité », partie « Cerveau, plaisir, sexualité », permettant par une démarche scientifique, l'éducation et la prévention à la consommation de contenu pornographique.

Une des capacités exigibles de cette partie est « Identifier les structures cérébrales qui participent aux processus de récompense à partir de documents et données médicales et expérimentales ». Ici, il s'agira plus de se concentrer sur les conséquences physiologiques et psychosociales liées à la consommation de pornographie, plutôt que de s'intéresser aux structures cérébrales intervenant dans les processus de récompense, qui sont souvent déjà traitées lors d'une séance de TP entière strictement dédiée au plaisir.

Une expérimentation sera effectuée en janvier 2023, au lycée Gustave Eiffel de Bordeaux dans une classe de seconde.

2

Dans la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité au sein des établissements scolaires, doivent être ajoutés « les risques à une exposition aux images pornographiques » dans les enseignements relevant du champ biologique et non uniquement du champ « juridique et social ». Cela s'inscrit dans la nécessité de prendre en compte la connaissance des impacts de l'industrie pornographique sur le cerveau humain par une approche scientifique lors des cours d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle au lycée, conformément aux recommandations du rapport sénatorial « Porno : l'enfer du décor ».

DÉTAIL DE L'EXPÉRIMENTATION

TP: Impact consommation pornographie

Problème: Quelles sont les conséquences d'une consommation trop importante de pornographie ?

Objectif: Déterminer les implications physiques, psychologiques et sociologiques de la consommation de pornographie.

Capacités travaillées dans ce TP:

Re: un dépliant

I: s'informer à partir des données de recherche

Rai: Adopter une démarche explicative

Co: ordonner ses idées, communiquer une conclusion.

Vous travaillez dans un organe du ministère des Solidarités et de la Santé, et disposez d'un panel de données pour réaliser une plaquette de prévention sur la pornographie (Le format de la plaquette sera un dépliant, ou une feuille A6) où figureront :

- Des chiffres importants sur la consommation de pornographie aujourd'hui chez les jeunes,
- Les troubles sexuels physiques et comportementaux induits par une consommation excessive de pornographie
- Les interlocuteurs qu'il est possible de solliciter en cas de comportement addictif lié à la pornographie, de situations de violences sexistes et sexuelles remarquées chez soi-même ou autrui
- Des illustrations, schématiques ou non

Pour guider la réalisation de ce travail, aidez-vous des réponses que vous pourrez trouver aux questions suivantes :

DÉTAIL DE L'EXPÉRIMENTATION

Sexualité et Reproduction

Activité 2^{des}

TP*

IMPACT DE LA CONSOMMATION DE PORNOGRAPHIE

Problème : *quels sont les conséquences d'une consommation trop importante de pornographie ?*

Objectif : déterminer les implications physiques, psychologiques et sociologiques de la consommation de pornographie.

Capacités travaillées dans ce TP :

Re : un dépliant

I : s'informer à partir des données de recherche

Rai : Adopter une démarche explicative

Co : ordonner ses idées, communiquer une conclusion.

Vous travaillez dans un organe du ministère des Solidarités et de la Santé, et disposez d'un panel de données pour réaliser une plaquette de prévention sur la pornographie (Le format de la plaquette sera un dépliant, ou une feuille A6) où figureront :

- Des chiffres importants sur la consommation de pornographie aujourd'hui chez les jeunes,
- Les troubles sexuels physiques et comportementaux induits par une consommation excessive de pornographie
- Les interlocuteurs qu'il est possible de solliciter en cas de comportement addictif lié à la pornographie, de situations de violences sexistes et sexuelles remarquées chez soi-même ou autrui
- Des illustrations, schématiques ou non

Pour guider la réalisation de ce travail, aidez-vous des réponses que vous pourrez trouver aux questions suivantes :



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Propos de Simon Benard-Courbon (substitut du procureur de la République et co-référent « prostitution et traite des êtres humains des mineurs » à la division de la famille et de la jeunesse (Difaje) du tribunal judiciaire de Bobigny). Intervention lors d'une table ronde regroupant des acteurs institutionnels spécialisés dans la lutte contre la traite des êtres humains et la cybercriminalité, présidée par Annick Billon, le 18 mai 2022.
- (2) Rapport de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat
- (3) Selon une étude IPSOS pour l'OPEN et l'Unaf, avec le soutien de Google : "Parents, enfants & numérique", publiée en février 2022.
- (4) Dans son rapport remis à Adrien TAQUET, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles le 28 juin 2021
- (5) Campagne de sensibilisation et de lutte contre la prostitution des mineurs, Secrétariat d'État en charge de l'enfance et des familles. Dossier de presse, mars 2022.
- (6) Enquête sur les conduites prostitutionnelles de mineurs dans le Nord, 2021
- (7) "MINEURS ET JEUNES MAJEURS : ACTEURS DU SYSTEME PROSTITUTIONNEL Jeunes personnes prostituées, jeunes proxénètes et jeunes clients", Fondation Scelles, 2019.
- (8) Site internet de l'ACPE
- (9) Tisseron, Serge. « Le désir « d'extimité » mis à nu », Le Divan familial, vol. 11, no. 2, 2003, pp. 53-62.
- (10) « Prise de contact par un adulte aux intérêts sexuels déviants avec un mineur via Internet », selon le site internet « La Langue Française ».
- (11) Propos de Simon Benard-Courbon. Intervention lors d'une table ronde regroupant des acteurs institutionnels spécialisés dans la lutte contre la traite des êtres humains et la cybercriminalité, présidée par Annick Billon, le 18 mai 2022.
- (12) Ibid
- (13) Enquête Médiamétrie pour l'OPEN et l'UNAF, février 2020
- (14) Les addictions chez les jeunes (14-24 ans) : L'urgence d'une politique de santé et de sécurité publiques", rapport de la Fondation pour l'Innovation politique avec la Fondation Gabriel Péri et Fonds Actions Addictions, 2018.
- (15) Bérengère Wallaert, et Margaux Millet. « Prostitution des mineurs : de quoi parlons-nous ? Et de qui ? », Enfances & Psy, vol. 92, no. 4, 2021, pp. 96-106.

- (16) James B. Weaver et.al, "Mental- and Physical-Health Indicators and Sexually Explicit Media Use Behavior by Adults", The journal of sexual medicine, vol.8, pp.764-772, 2011.
- (17) Chiffres de l'IMCAS (International Master Course on Aging Science), 2019.
- (18) Selon une étude de la Société Internationale de Chirurgie Esthétique et Plastique (ISAPS), publiée en 2017.
- (19) Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; aux directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale chargés de l'enseignement technique ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale ; aux directeurs et directrices d'école.



Janvier 2023